

Réunion conclusive sur l'attractivité des métiers et des concours de la Fonction publique : une vraie mascarade !

Ce jeudi 18 juillet 2019, se déroulait au Ministère de la Fonction publique une réunion conclusive sur l'attractivité des métiers et des concours de la Fonction publique, suite à deux autres réunions de pseudo-discussion.

Une déclaration liminaire commune CGT, Solidaires, FSU, FA-FP a été lue en début de réunion. Nous y dénonçons le camouflet d'un pseudo dialogue que l'on sait inopérant (cette déclaration est en pièce jointe).

La CGT a ensuite énoncé les aspirations professionnelles des agent-e-s de la Fonction publique (cette déclaration est en pièce jointe).

Puis, la DGAFP nous a fait une lecture interminable d'un document PowerPoint sans propositions concrètes, ni axes d'amélioration des modalités de recrutement par concours.

Alors que simultanément la loi sur la transformation de la Fonction publique remet en cause les fondamentaux du titre 1^{er} du Statut général des fonctionnaires, en élargissant les recrutements par voie contractuelle, venir discuter d'attractivité des concours de la Fonction publique devient schizophrénique pour les organisations syndicales.

La CGT a exprimé son ressentiment lors de cette réunion alors que tout ce que nous proposons n'est pas entendu. Nous ne retrouvons rien par exemple sur les métiers à prédominance féminine, thème

pourtant cher à notre organisation.

Par ailleurs, la CGT s'est positionnée contre la déconcentration des concours, et contre le CNAL (Concours national à affectation locale).

Pour une meilleure attractivité, la CGT a de nouveau insisté sur le fait que le gouvernement devrait accepter *a minima* de :

))) Revaloriser les rémunérations des agent-e-s;

))) Reconnaître les qualifications à leur juste valeur, notamment dans les métiers à prédominance féminine;

))) Améliorer les conditions de travail;

))) Cesser les restrictions budgétaires, les suppressions d'emplois, les attaques du statut de la Fonction publique;

)))...

**Cette réunion était une vraie
mascarade. De ce fait, la
CGT a choisi de quitter la
séance avant sa fin.**

LA CASSE DU SERVICE PUBLIC, ON N'EN VEUT PAS !



Montreuil, le 22 juillet 2019



Déclaration commune

Attractivité des métiers et des concours de la fonction publique GT conclusif du 18 juillet 2019

Les organisations syndicales CGT- FAFP -FSU-Solidaires constatent une nouvelle fois que les conditions du dialogue social sont devenues déplorables.

L'agenda social n'a plus d'agenda que le nom. Les dates de groupe de travail sont modifiées de façon répétée pour des raisons inconnues, rendant impossible toute organisation et préparation utile par les organisations syndicales. Contrairement à ce que semble croire le ministre, les délégations syndicales ne sont pas interchangeables, les personnes qui les composent méritent le respect. Non, les représentants des personnels n'ont pas à être à disposition. Par ailleurs, les agent-e-s que nous représentons méritent que nous puissions travailler et les représenter dans

de bonnes conditions.

S'ajoute également une absence d'écoute et de véritable prise en compte des revendications des personnels.

Le dialogue social se résume désormais à une consultation formelle des organisations syndicales destiné à valider un semblant de dialogue social. Il faut aligner un nombre de réunions quoi qu'il ait pu s'y dire.

Ce qui se déroule ces derniers mois est une véritable remise en cause du rôle des organisations syndicales.

La conférence de presse organisée le 17 juillet par le ministre afin de donner à la presse les résultats d'une pseudo consultation des agent-e-s en est là aussi un symbole. Outre le fait que ce type de consultation n'a pour d'autre vocation que d'outre passer les organisations syndicales pourtant démocratiquement élues en décembre dernier, le ministre n'a donc même pas jugé utile de nous en informer lors du CSFPE du 16 juillet.

Le présent groupe de travail, groupe de travail soi-disant conclusif du cycle de réunions sur l'attractivité des métiers et concours est la caricature même de cet exercice stérile. Non seulement sa date a été modifiée plusieurs fois de suite, mais il est vide de contenu réel.

Au final, 3 réunions qui n'auront permis, ni sur le fond, ni sur la forme, de mener des discussions dignes des agent-e-s de la Fonction publique. ♦



Déclaration CGT

Monsieur le ministre,
Monsieur le directeur général,

La CGT tenait à vous faire savoir son profond désaccord avec les méthodes de travail que le gouvernement impose à la DGAFP et qui empêche toute possibilité d'ouvrir un réel dialogue social. Ces méthodes sont les suivantes : groupes de travail aux objectifs flous et sans marge de manœuvre, documents donnés à la dernière minute sans possibilité de préparation sérieuse...

Dans le contexte du passage en force sur la loi « transformation de la Fonction publique » avec notamment la multiplication des déclarations par certains membres du gouvernement pour entacher l'image des agents du service public, il apparaît bien curieux de vouloir lancer un groupe de travail sur l'attractivité des métiers de la fonction publique. Surtout lorsqu'E Macron envisage de supprimer 120 000 postes...

En effet, nous avons déjà eu 2 séances qui se sont ressemblées... mais qui n'ont pas bien l'air de déboucher sur quoi que ce soit... Nous en serons peut-être plus en séance aujourd'hui ?

Sur le fond du dossier, la CGT rappelle encore une fois, que la rémunération, les conditions de travail, les possibilités d'avancement, l'évolution de carrière, sont autant de critères constitutifs de l'attractivité. Sur tous ces points le gouvernement se surpasse pour qu'ils soient de plus en plus dégradés :

- Aucun dégel du point d'indice;
 - Maintient du jour de carence;
 - Attaque sur le statut et les missions de service public;
 - Aucune sécurisation des conditions de travail dans certaines administrations (prisons, hôpitaux...);
 - Manque total de reconnaissance
- Et la liste est encore longue...

Enfin, alors que le gouvernement souhaite porter des propositions forte pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la CGT insistera au cours de la réunion pour que l'attractivité des métiers dans la FP, où 62 % de personnels sont des femmes, passe par la reconnaissance des métiers à prédominance féminine dont vous n'avez à aucun moment fait état, qu'elle soit par l'application de la loi « salaire égal pour un travail de VALEUR égale » que par reconnaissance de la pénibilité.

Merci pour votre écoute. ♦